

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 27 (1919)
Heft: 5

Artikel: Armoiries de communes vaudoises
Autor: A.K.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-22379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

position est également renvoyée au comité avec recommandation.

M. Eugène Mottaz présente ensuite une captivante étude, faite d'après des documents inédits découverts par lui aux Archives cantonales, sur : *Les prisonniers fribourgeois à Chillon en 1799*, étude qui paraîtra dans la *Revue Historique Vaudoise*.

Le secrétaire donne lecture de la communication de M. Maxime Reymond, sur *La Chapelle St-Symphorien*, à Avenches. Ce travail nourri de faits sera également publié dans la Revue.

Au début de la séance, M. le président avait salué la présence de M. l'abbé Ducrest, président de la Société fribourgeoise d'histoire, qui, de passage à Lausanne, avait eu l'aimable pensée d'assister à notre réunion.

La séance est levée à 6 h. 15.

M. P.

ARMOIRIES DE COMMUNES VAUDOISES

(Suite.)



PULLY

Le parti argent et gueules des armes de cette commune dérive de celles du couvent de Payerne dont dépendait le prieuré de Pully, ou de celles de l'Evêché, dont les titulaires avaient obtenus de l'empereur Henri IV la suzeraineté sur le village et son territoire ; la présence de la grappe (de l'un à l'autre, feuillée de sinople) rappelle le vignoble entourant la localité.

Ces armes se voient sur un sceau du XVIII^{me} siècle, sauf erreur.

(A suivre.)

A. K.